

# Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes

25<sup>e</sup> anniversaire

Parlons des violences sexistes et sexuelles en éducation et en formation

"Les femmes et les filles sont souvent exposées à des formes graves de violence : violence domestique, harcèlement sexuel, viol, mariage forcé, mutilations génitales... lesquelles constituent une violation grave des droits humains et un obstacle majeur à la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes" Convention d'Istanbul

[https://arretonslesviolences.gouv.fr/l-etat-vous-protège/politique-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes#les\\_textes\\_internationaux4](https://arretonslesviolences.gouv.fr/l-etat-vous-protège/politique-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes#les_textes_internationaux4)

- Lutter contre les VSS, il est temps de s'y mettre !
- Tout le monde est concerné

**25 novembre 2024**

Cette journée a été instaurée le 25 novembre 1999 par l'Organisation des Nations Unies (ONU) après la déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes en Assemblée générale du 20 décembre 1993. La date du 25 novembre a été choisie en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes dominicaines brutalement assassinées sur les ordres du chef d'État, Rafael Trujillo.



**Pour aller plus loin :**

<https://documents.un.org/doc/resolution/gen/nr0/714/21/img/nr071421.pdf>

## Dans le monde

Une violation des droits de l'homme parmi les plus répandues. Dans le monde, toutes les 10 minutes, une femme est tuée par son actuel ou ex partenaire ou des membres de leur famille. En 2023, au moins 51 100 femmes ont subi une violence de genre qui s'est achevée par leur assassinat. On parle de *fémicide*.

Les femmes et les filles qui se trouvent dans des situations vulnérables ou des crises humanitaires, comme les migrants, les LGBTI, les populations autochtones ou les personnes handicapées, sont exposées à des risques encore plus importants.

**Pour aller plus loin :** <https://www.ohchr.org/fr/topic/lgbti-people>

Dans le monde, 736 millions de femmes (1 sur 3) ont subi des violences physiques et/ou sexuelles. Les jeunes filles sont particulièrement vulnérables : 1 sur 4 est maltraitée par son partenaire.

**Pour aller plus loin :** <https://www.un.org/fr/observances/ending-violence-against-women-day>

## En France

Au 23/11/2024 122 féminicides ont été commis depuis le début de l'année.

En 2023, cinq organisations féministes se sont associées pour élever le niveau de conscience collective autour du phénomène des féminicides qui touche toutes les sphères sociales.

Un féminicide est défini comme « le meurtre ou suicide forcé d'une femme en raison de son genre, et ce quel que soit son âge ou les circonstances. » Les féminicides s'inscrivent dans un contexte de violences patriarcales systémiques et/ou au croisement d'autres systèmes d'oppression. Ils peuvent survenir dans le couple mais aussi en dehors.

**Pour aller plus loin :** <https://www.noustoutes.org/comprendre-les-chiffres/>

Les violences faites aux femmes et aux filles impliquent également la sexualité. En 2020 en France, pour 1 femme sur 6, l'entrée dans la sexualité s'est faite par un rapport non consenti et désiré. Pour 36% des répondantes (N= 96 600 femmes), ce rapport a eu lieu avant **15 ans**. (enquête #NousToutes.org).

**Pour aller plus loin :** <https://www.noustoutes.org/comprendre-les-chiffres/>

**Pour aller plus loin :** lettre n°22 (novembre 2024) de l'observatoire national des violences faites aux femmes (MIPROF) : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2024-11/Lettre-Observatoire-des-violences-faites-aux-femmes-Miprof-Novembre-2024.pdf>

La Commission Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CIIVISE) estime que sur une classe de 30 élèves, en moyenne 3 ont été (ou sont) victimes d'inceste. Pour rappel, dans la plupart des cas, les auteurs de violences sexuelles faites aux enfants sont des membres de la famille ou des proches. Le risque pour un enfant d'être victime est aussi important dans les lieux physiques (dans ou hors du domicile) que sur internet.

**Pour aller plus loin :** <https://www.ciivise.fr/rapport-detape-doctobre-2024>

## Arrêtons les violences

Site du Gouvernement : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

**Ces violences concernent toutes les femmes, quel que soit leur âge, leur situation sociale, leur lieu de vie, etc.**

Violences au sein du couple <a href="https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/violences-au-sein-du-couple">https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/violences-au-sein-du-couple</a>	Les violences au sein du couple sont un ensemble d'actes, de propos et comportements par lequel votre partenaire ou ex-partenaire veut vous contrôler, vous dominer et vous détruire. Actes interdits et punis par la loi
Violences sexuelles <a href="https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/violences-sexuelles">https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/violences-sexuelles</a>	Les violences sexuelles désignent tous actes sexuels commis avec violence, contrainte, menace ou surprise. Ces violences portent atteinte aux droits fondamentaux de la personne. Actes interdits et punis par la loi Personne n'a le droit d'imposer un acte sexuel non désiré.
Harcèlements <a href="https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/harcelements">https://arretonslesviolences.gouv.fr/besoin-d-aide/harcelements</a>	Quelle que soit la forme de harcèlement, qu'il soit moral ou sexuel, qu'il s'exerce de manière physique et/ou en ligne, c'est une violence fondée sur des rapports de domination et

	d'intimidation ayant des conséquences graves sur les victimes. Actes interdits et punis par la loi
Mutilations sexuelles féminines	Les mutilations sexuelles féminines sont interdites et sévèrement punies par la loi.
Mariage forcé	En France, une femme est libre de se marier, elle est également libre de refuser le mariage. Le mariage exige le consentement mutuel entre les futurs époux. La loi protège.
Outrage sexiste	Remarques gênantes, sifflements, insultes, etc. Comportements à connotation sexuelle ou sexiste qui portent atteinte à la dignité de la personne et créent une situation intimidante, hostile ou offensante. Actes interdits et punis par la loi
Système prostitutionnel	La prostitution est un univers marqué par des violences d'une extrême gravité et des séquelles psychologiques et physiologiques majeures. La prostitution est une violence en soi, et plus précisément une violence faite aux femmes. La loi française prévoit la lutte contre le proxénétisme, notamment sur internet, la prévention des pratiques prostitutionnelles et du recours à la prostitution et l'interdiction de l'achat d'acte sexuel.

## Des ressources

Tout le monde est concerné, c'est un devoir professionnel

[https://arretonslesviolences.gouv.fr/index.php/je-suis-professionnel#outils\\_par\\_besoin](https://arretonslesviolences.gouv.fr/index.php/je-suis-professionnel#outils_par_besoin)

En particulier concernant l'impact des violences au sein du couple sur les enfants

**Pour aller plus loin :** Court-métrage « Tom et Lena »

[https://arretonslesviolences.gouv.fr/index.php/je-suis-professionnel/outils-violences-au-sein-du-couple#l'impact\\_des\\_violences\\_au\\_sein\\_du\\_couple\\_sur\\_les\\_enfants1](https://arretonslesviolences.gouv.fr/index.php/je-suis-professionnel/outils-violences-au-sein-du-couple#l'impact_des_violences_au_sein_du_couple_sur_les_enfants1)